

OBSERVATIONS prononcées à la suite de la communication d'Yvon Gattaz et Bertrand Collomb (séance du lundi 22 octobre 2012)

Jean Baechler : Il me souvient d'avoir découvert il y a quelques décennies la loi des avantages comparatifs de Ricardo. Si je ne me trompe, cette loi peut s'énoncer ainsi : soit un ensemble de deux producteurs dont chacun produit les deux mêmes biens, même si l'un des deux producteurs est plus efficace sur l'un et l'autre bien, l'autre se spécialisera dans la production du produit où il est relativement le moins inefficace, le premier se spécialisera dans le produit où il l'emporte plus largement.

D'après cette loi, l'ensemble des producteurs concernés devient plus riche. Mais à qui revient le surplus de richesse ainsi produit ? En d'autres termes, quel est le principe de justice qui préside au partage du surplus ? Se pourrait-il que ce fût la loi du plus fort ?

En outre, il convient de déterminer l'ensemble à l'intérieur duquel la loi est opérante, ce qui m'amène à vous demander quel est l'ensemble à l'intérieur duquel la France doit retrouver sa place industrielle. Est-ce la vallée de la Fensch ? Est-ce la région Lorraine ? Est-ce la France ? Est-ce l'Europe ? Est-ce l'Occident ? Est-ce le monde ? La réponse à cette question est fondamentale car si l'on ne définit pas l'aire dans laquelle la France peut ou doit l'emporter sur ses concurrents, on court le risque de voir adopter des politiques volontaristes engendrant des gaspillages, sinon des catastrophes. Notre pays devrait-il, comme certains le sous-entendent, produire des équivalents français des Audi sous prétexte que l'Allemagne vend très bien ses Audi ?

Réponse de Bertrand Collomb : La loi de Ricardo nous enseigne qu'il existe une situation dans laquelle tout le monde peut gagner. Mais cette situation nécessite préalablement le réglage d'un certain nombre de paramètres, tel que le taux de change. En outre, s'il est évident qu'il s'ensuit un accroissement du bien-être global, il est moins évident que ce surplus de bien-être soit réparti également entre les différents producteurs.

La loi de Ricardo fonctionne dans un marché parfait. Or, nous ne sommes pas dans un marché parfait et donc, quand il y a des distorsions de concurrence qui nous sont défavorables, peut-être convient-il de les neutraliser ou d'en créer d'autres qui nous soient favorables. C'est là tout le principe de la réciprocité, naguère banni du vocabulaire bruxellois car les commissaires européens voyaient dans ces mots une forme de protectionnisme déguisé. Aujourd'hui, si le principe de réciprocité semble admis, sa mise en œuvre reste difficile, d'autant que la crainte subsiste d'une dérive vers le protectionnisme.

La définition de l'ensemble dans lequel la France doit retrouver sa place industrielle est effectivement importante car on a souvent usé de l'argument selon lequel il ne serait pas recevable de critiquer le coût trop élevé du travail en France puisque, de toutes façons, on ne saurait rivaliser avec les Chinois. Mais cet argument fait fi du fait que la France a divers niveaux de concurrence. Le phénomène le plus saillant actuellement est la dérive de plus de 15% en dix ans de notre coût du travail par rapport à celui de l'Allemagne. Et c'est en premier lieu par rapport à ses partenaires européens que la France enregistre un déficit commercial.

L'exemple de l'Audi que vous citez ne signifie pas que la France doive fabriquer des Audi à la française, c'est-à-dire faire la même chose que l'Allemagne, mais simplement que la stratégie allemande a été viable, et pas la nôtre. Il ne s'agit donc pas de faire des Audi décalquées, mais un autre produit de luxe – peut-être des voitures électriques haut-de-gamme – dans la production duquel nous aurions un net avantage comparatif.

Réponse d'Yvon Gattaz : À la vérité, sur le terrain, la situation est passablement différente de celle qu'envisageait Ricardo dans son expérience théorique. Chaque entreprise a des points forts qui lui sont spécifiques. Certaines entreprises ont vocation à être régionales, d'autres à être mondiales. Le ciment se transporte mal, même par bateau, ce qui explique que les usines Lafarge soient des usines régionales. Au contraire, les connecteurs se sont toujours transportés par avion en raison de leur taille et de leur poids très faibles, ce qui explique que Radiall soit une entreprise à vocation mondiale qui exporte 82% de sa production.

Ce matin, il a été judicieusement rappelé qu'une entreprise devait agir de façon centrifuge, c'est-à-dire qu'elle devait d'abord conquérir le marché local, puis régional avant de s'attaquer au reste du monde. Cette démarche ne résulte pas d'un système élaboré par de grands esprits, mais d'une approche pratique et réaliste.

Je vous conseille une lecture extraordinaire, celle du livre *Les champions cachés du XXI^e siècle : stratégies à succès* (éd. Economica), un ouvrage de Stephan Guinchard et Hermann Simon, ce dernier étant assurément le meilleur consultant européen que comptent aujourd'hui les entreprises. Hermann Simon explique fort bien ce qu'est un conquérant mondial. Il faut, recommande-t-il, être le premier car le premier peut vendre 15 à 20% plus cher que le second, ce que personne ne conteste. Faisant plus de bénéfices, le premier peut investir davantage et donc maintenir, voire accroître son avantage compétitif en matière d'innovation. Il s'agit donc là d'un phénomène auto-accelérateur. Mais le premier a intérêt à rester caché, car, s'il devient trop visible, il est attaqué violemment par la concurrence.

*
* *

Michel Pébereau : Le remarquable rapport qui vient de nous être fait a résumé le diagnostic qui aurait été présenté ce matin par certains des intervenants aux Entretiens sur l'industrie manufacturière en France. Je ne partage pas ce diagnostic. A mon avis, le principal problème de l'économie de notre pays n'est pas qu'il y ait des marchés fous, car, dans notre pays, les marchés sont régulés, et je me félicite que l'on s'emploie à accroître leur régulation. Le principal problème de notre pays est que l'État handicape la compétitivité de notre économie et de nos entreprises : d'abord en prélevant sur les forces productives pour assurer un niveau de dépense publique déraisonnable, qui a porté notre dette publique aux limites de la soutenabilité ; ensuite, en imposant aux forces productives des réglementations qui les empêchent d'innover, et d'agir : d'entreprendre ; enfin, en ne réformant pas un système éducatif qui n'assure pas un socle suffisant de compétences à un trop grand nombre de jeunes français, et qui les détourne des métiers manuels.

Les dépenses publiques représentent, en 2011, 56% de notre production nationale, notre PIB. Cela signifie que les administrations publiques absorbent et décident l'orientation de 56% de la production de notre économie. Et la situation s'aggrave : ce pourcentage doit être porté à 56,3% en 2012-2013. En comparaison,

l'Allemagne a un niveau de dépenses publiques qui représente 45,7% de sa production nationale, c'est-à-dire plus de dix points de PIB de moins que nous ; quant à la zone euro, elle se situe en moyenne à 49,4% du PIB, c'est-à-dire sept points de moins. Le Royaume-Uni à 49%. Cette montagne de dépenses publiques est un handicap compétitif considérable pour l'économie française par rapport à ses concurrentes. Notre pays souffre aussi d'un niveau de recettes publiques qui ponctionne la moitié de sa production nationale, très au-dessus de celui des autres grands pays avancés. À cela s'ajoute un troisième problème. Comme les recettes publiques ne peuvent pas atteindre le niveau astronomique des dépenses, la France s'est installée dans un déficit permanent de ses administrations publiques depuis qu'en 1981 a été prise la décision funeste « d'activer » (terminologie de l'époque) les finances publiques, équilibrées pour la dernière fois en 1980 ; elle subit de ce fait le poids d'une dette publique qui représente aujourd'hui 90% de notre production nationale, soit 1800 milliards d'euros. Cela signifie concrètement que toute augmentation de 1% du taux d'intérêt de nos emprunts entraînerait à terme 18 milliards d'euros de dépenses annuelles supplémentaires, sans aucun avantage, ni économique, ni social.

Le deuxième handicap qui affecte notre compétitivité est le poids des réglementations qui paralysent l'économie productive par leur foisonnement, leurs excès, leur instabilité : en particulier une réglementation du travail qui ne cesse d'enfler. À cet égard, circule l'idée, fautive, que les relations sociales seraient de mauvaise qualité dans les grandes entreprises françaises. Ce n'est pas exact. Au cours des dix ou vingt dernières années, les accords d'entreprise se sont multipliés dans la plupart des grands groupes ; le recours à la grève est très rare - je ne parle évidemment pas des entreprises publiques ni du service public - : la paix sociale règne. Ce n'est pratiquement qu'en cas de fermetures d'établissements et/ou de départs contraints qu'il y a de sérieux problèmes sociaux ; c'est inévitable, compte tenu des graves problèmes humains individuels que de telles situations peuvent créer. La réglementation du travail et le mauvais fonctionnement du marché du travail sont des handicaps à la fois pour le développement des entreprises et pour l'emploi, dans notre pays. On pourrait prendre bien d'autres exemples : les réglementations en matière d'environnement deviennent de plus en plus complexes, désorientant les chefs d'entreprise. Globalement, les élus locaux eux-mêmes en sont venus à protester contre le nombre très excessif des réglementations qu'ils ont à respecter, sans toujours se rendre compte que les entreprises ont à appliquer les mêmes, plus quelques autres. A tout cela, s'ajoute le principe de précaution, que nous avons inscrit dans la Constitution. Certains peuvent avoir l'idée de l'opposer aux principes moteurs de l'entreprise, en particulier à l'innovation.

Nos finances publiques et nos réglementations sont des handicaps pour la création et le développement d'activités de production sur notre territoire national : des handicaps significatifs par rapport à la plupart des autres pays avancés. Une preuve ? Il y a vingt ou trente ans, les grandes entreprises françaises étaient en général des leaders nationaux. Elles sont devenues des leaders européens ou mondiaux. Enchaînées sur le sol français, nos entreprises sont devenues des colosses en sortant des frontières nationales. Leur dynamisme, que l'on juge parfois insuffisant en France, est reconnu au niveau européen, et au niveau mondial.

Troisième handicap de notre territoire national : notre phobie collective du travail manuel. 150 000 jeunes français sortent chaque année de notre système éducatif sans disposer des éléments de base d'une éducation en matière de calcul, de maîtrise et de compréhension de notre langue écrite. Et notre société ne donne

pas aux métiers manuels la place et la dignité qui doivent être les leurs, ce qui est un handicap pour l'emploi, notamment des moins qualifiés.

L'élément fondamental du diagnostic doit à mon avis être le constat que la compétitivité du territoire français est sérieusement affectée, d'une part par la mauvaise gestion de trente années des finances publiques, et d'autre part par l'accumulation étouffante de réglementations dans des domaines qui concernent la vie des entreprises, phénomène dont on ne semble guère s'émouvoir. Il y a trente-cinq ans, lorsque la même économie française était handicapée par un contrôle des prix inepte, il y avait quelques responsables politiques, dont René Monory et Raymond Barre, pour y mettre un terme et libérer les prix. Un fait mérite d'être rappelé : lorsque la libération des prix est devenue définitive, en 1987, l'inflation, que la réglementation était censée empêcher, a enfin disparu en France. Aujourd'hui, la réforme de la réglementation du travail et de son marché sont indispensables pour faire disparaître un chômage structurel qui mine notre société. Il faut aussi libérer l'intelligence, l'innovation, et pour cela raison garder dans l'interprétation du principe de précaution.

Un mot pour terminer, de la question des grands programmes sectoriels, lancés par l'État, que certains présentent comme des solutions aux problèmes de notre industrie. C'est vrai que l'aéronautique est un incontestable succès, avec Airbus. Mais il ne faudrait pas oublier le désastre du grand programme précédent, le Concorde. Air France et British Airway en ont exploité une dizaine. Pour avoir fait les additions au Ministère des Finances, je sais qu'il nous a coûté très cher. Si l'industriel avait été une entreprise privée, sans argent public, l'aventure du Concorde l'aurait fait disparaître. Dans l'aéronautique, le contribuable a été beaucoup sollicité avant que le succès soit au rendez-vous.

Deuxième réussite exceptionnelle : notre programme électronucléaire. Mais ce succès, c'est celui d'un deuxième programme, lancé sur une technique, celle de l'uranium enrichi, que nous avons importée. Le programme industriel français d'origine, c'était la filière « graphite-gaz », à l'uranium naturel. Nous avons construit quelques centrales, en France, mais aussi en Espagne et en Belgique. Et nous avons dû aider les centrales belge et espagnole cependant que nous renoncions à cette filière pour nous engager dans celle de l'uranium enrichi, en utilisant un brevet... américain. Notre entreprise publique s'était engagée sur graphite gaz pour ensuite changer de monture dans des conditions que seul le secteur public pouvait se permettre.

Les aventures initiées ou soutenues par l'État finissent rarement aussi bien. Que reste-t-il aujourd'hui de l'industrie d'ordinateurs que l'État voulait à tout prix développer, à partir de la Bull et de la CII ? A la même époque, les années 1960 et 1970, quelques entrepreneurs privés, sortis ou non de nos écoles, décidèrent pour leur part de se lancer dans les secteurs de services informatiques, les logiciels. Quel contraste ! Capgemini-Sogeti, résultat de fusions de quelques entreprises privées lancées à l'époque, est devenu l'une des trois plus grandes entreprises mondiales de son secteur. Pour soutenir l'industrie informatique nationale, les pouvoirs publics ont contraint les administrations et les entreprises publiques à acheter des matériels Bull. L'échec a été total, et les entreprises qui utilisaient ces matériels ont pris du retard, et dû, pour la plupart, se reconvertir en IBM. Il y a eu aussi le Plan électronique civile professionnelle, le Plan machine-outil à commande numérique. Que reste-t-il aujourd'hui de la machine-outil française ? De l'électronique civile professionnelle ? Je pourrais multiplier les exemples. Côté innovation, l'aérotrain sans lendemain ; les Plans textile et chaussure, qui devaient sauver l'industrie française. Et que dire de la sidérurgie, que l'Etat a soutenue à coup de prêts jamais

remboursés, avant de la nationaliser ? On sait ce qu'il reste aujourd'hui de toutes ces industries. Alors peut-être qu'après bien des aides publiques, on pourrait un jour sauver tel ou tel secteur de l'industrie française, dans le cadre d'un vaste plan défini par les pouvoirs publics, et qu'on obtiendrait des succès, comme dans l'aéronautique civile et les centrales nucléaires. Le contribuable français est considéré comme une source de moyens inépuisable. Mais l'État est-il bien placé pour analyser les risques des aventures industrielles ? A son niveau d'endettement, en a-t-il les moyens ? Et d'ailleurs, nos accords commerciaux internationaux et les réglementations européennes lui permettraient-ils de le faire ?

La concertation entre l'État et l'industrie est certainement fort utile. Mais la prise de risques d'entreprise par l'État est généralement fort coûteuse et les échecs sont beaucoup plus fréquents que les réussites. Veillons plutôt à ce que l'État réduise le niveau des dépenses publiques à la moitié de notre production nationale, maîtrise notre dette publique, réforme notre système éducatif. Et libérons nos entreprises des excès de réglementations. Libéré, l'esprit d'entreprise des Français ferait des merveilles dans bien des secteurs d'activité sur un territoire national dont la compétitivité aurait été rétablie.

Réponse de Bertrand Collomb : Sans doute y a-t-il quelque méprise sur le diagnostic qui a été établi ce matin, car, en fait, on y trouvait nombre de réflexions que vous venez de présenter. Tous les orateurs se sont ainsi clairement prononcés en faveur d'une réduction de la dépense publique.

Sur les grands programmes d'État, je ne saurais avoir un avis aussi tranché que vous. Je remarque simplement, pour prendre un autre exemple, qu'aucun pays n'a développé le secteur des semi-conducteurs sans une stratégie de l'État, mais que tous les pays qui ont eu une stratégie de l'État n'ont pas forcément réussi. Une stratégie d'État peut donc réussir, à condition qu'elle soit bien pensée et qu'elle soit concertée avec des interlocuteurs privés solides et compétents. La CII que vous avez évoquée, sur laquelle on s'est appuyé à la fin du Plan calcul pour sauver Bull, était une société de mauvaise qualité.

Par ailleurs, votre affirmation qu'il n'existe pas de problème social dans les entreprises privées françaises relève, à mon sens, d'une illusion d'optique. Il n'y a certes pas de problème de dialogue social à l'intérieur de l'entreprise, mais le paradoxe est que nos collaborateurs, qui à l'intérieur de l'entreprise ont une attitude extrêmement positive, témoignent à l'extérieur de l'entreprise, notamment au travers d'enquêtes d'opinion, d'un état d'esprit peu favorable à l'entreprise et malheureusement largement répandu dans la société française.

Réponse d'Yvon Gattaz : Dans les programmes d'État, on ne cite jamais le programme machine-outil, qui a été élaboré dans des bureaux de fonctionnaires et qui a été un splendide échec. Lorsque j'étais jeune ingénieur, dans les années cinquante, la France comptait sept à huit fabricants de fraiseuses de très haute qualité. Il n'y a plus aujourd'hui un seul fabricant de fraiseuses en France.

En ce qui concerne le dialogue social au sein de l'entreprise, il faut bien voir qu'il est extrêmement intense. Il est totalement faux de dire, comme on peut l'entendre ou le lire régulièrement dans les médias, que le dialogue social est tari. Sans doute est-il tari au sommet, entre les adversaires sociaux que sont le patronat et les syndicats, mais il ne l'est nullement au sein de l'entreprise, entre les dirigeants et les salariés.

*

Jean-Claude Trichet : S'il est vrai que certains grands programmes d'État se sont soldés par un échec, un certain nombre, dans l'aéronautique, l'espace et l'électronucléaire en particulier, ont parfaitement réussi, parce qu'on a su tirer tous les enseignements des échecs précédents. Lorsqu'on a lancé le programme Airbus, on était conscient au plus niveau de l'État qu'il ne fallait à aucun prix refaire un Concorde, mais qu'il importait de viser avant tout le marché mondial de manière réaliste.

Je partage l'avis de Michel Pébereau sur le handicap que constituent pour l'économie française des dépenses publiques excessives. Nous détenons le record absolu de la zone euro pour le pourcentage des dépenses publiques en proportion du PIB, et le co-record européen avec le Danemark. Pourtant nous avons, juste avant le premier choc pétrolier, moins de dépenses publiques en proportion du PIB que l'Angleterre et que l'Allemagne. Mais, depuis lors, la France n'a pas été capable de reprendre le contrôle de ses dépenses publiques et en paye le prix.

Par ailleurs, je tiens à souligner l'incompréhension qui se manifeste en France à l'égard de la monnaie unique. Lorsque la France était dans une phase de préparation à l'entrée dans l'euro, nous avons compris que nous avions besoin d'une stratégie visant à donner au pays tout entier une bonne maîtrise de ses coûts, car nous étions alors dans un mécanisme de change et que nous ne voulions plus imposer au pays de dévaluer perpétuellement sa monnaie. Cette stratégie s'est appelée la désinflation compétitive. On suivit l'évolution des coûts, des prix, des revenus avec une extrême attention. Et on parvint à regagner, entre les années 1982-1983 et la fin des années 1990, un niveau de compétitivité beaucoup plus satisfaisant. Au moment de la création de l'euro, après 15 à 17 ans de stratégie compétitive multi-partisane, la France disposait d'un excédent de la balance des paiements courants, alors que l'Allemagne enregistrait un déficit et faisait face à des problèmes considérables de compétitivité et de chômage.

Malheureusement, la voie dans laquelle était engagée la France était souvent présentée non pas comme profitable à notre pays, et visant à combattre le chômage, mais comme un ensemble de sacrifices faits sur l'autel de l'Europe. Cela explique qu'après l'avènement de l'euro, on se soit empressé d'oublier la stratégie multi-partisane de désinflation compétitive et que l'on ne se soit plus préoccupé de la compétitivité au sein de la zone euro. Or, si nous laissons les évolutions nominales de revenus, de prix et de coûts nationaux augmenter plus que la moyenne de la zone euro, nous perdons de la compétitivité et, si nous en perdons beaucoup, nous nous mettons, à tous égards, dans une situation dangereuse. Depuis l'entrée dans l'euro, la France a perdu, par rapport à l'Allemagne, environ 20% de coût unitaire de production. C'est bien sûr considérable !

La France a donc laissé filer sa compétitivité, par rapport à l'Allemagne en particulier. Ce qui est le plus inquiétant aujourd'hui, c'est le fait que ces 20% ne soient pas reconnus comme l'une des deux causes du problème que la France connaît et qu'en outre nos coûts unitaires de production continuent à augmenter plus vite que ceux de nos partenaires européens.

Il est urgent que la France comprenne aujourd'hui qu'il est encore plus important de suivre avec une extrême attention revenus, coûts et prix nationaux aujourd'hui au sein de la zone à monnaie unique qu'il ne l'était lorsque nous participions à un mécanisme de change européen dans lequel nous excluions de dévaluer notre monnaie. Il faut non seulement faire tout ce qui est possible -aussi vite

que possible- pour regagner une partie du terrain perdu mais aussi et surtout poursuivre à partir de maintenant une stratégie bipartisane de « stabilité compétitive » pour préserver et renforcer notre compétitivité année après année - comme nous le faisons dans les années 1980 et 1990, et comme l'Allemagne l'a fait, après la réunification, pendant plus de dix ans-. C'est la stratégie qui doit nous permettre de consolider et de renforcer la croissance durable et la lutte contre le chômage. Du point de vue de la lutte contre le chômage, le succès de la stratégie allemande de stabilité compétitive est très remarquable.

Réponse de Bertrand Collomb : L'origine de nos problèmes vient du premier choc pétrolier. Nous n'avons pas reconnu lors de ce choc que s'opérait une ponction sur nos richesses et nous avons cru que l'on pourrait s'accommoder de la nouvelle situation par un traitement social du chômage. Et comme depuis ce moment-là, la France connaît un taux de chômage important, les Français ne croient plus en la possibilité de le résorber.

En ce qui concerne la désinflation compétitive, je rappellerai qu'à partir de l'entrée dans l'euro, les entreprises n'ont cessé de dire qu'il fallait réduire les coûts sous peine de perdre toute compétitivité, mais en vain.

Sur la reconnaissance de notre handicap de compétitivité, je suis moins pessimiste que vous. S'il n'est pas encore assumé politiquement, il est au moins reconnu, à droite comme à gauche, et le ministre Arnaud Montebourg nous l'a montré ce matin, même s'il ne le dit pas très clairement.

*
* *

Georges-Henri Soutou : Je sens dans le pays une tendance croissante, à moins qu'elle ne soit simplement récurrente, à dialectiser le capital, à opposer le bon et le mauvais capital, en particulier à opposer l'industrie et la banque. Ce n'est pas un phénomène nouveau. L'historien sait en effet qu'il est survenu dans l'histoire européenne pratiquement durant chacune des crises économiques qui se sont produites depuis la révolution industrielle. Il y eut la fin du XIX^e siècle en France avec des pamphlétaires dont le plus virulent fut assurément Édouard Drumont. Puis il y eut les experts économistes nationaux-socialistes, inventeurs de l'expression « *schaffendes Kapital* » (capital créateur) qu'ils opposaient au « *raffendes Kapital* » (capital accapareur). Je crains qu'aujourd'hui le problème ne subsiste en arrière-plan dans l'opposition imbécile qui est souvent faite entre les banques et l'industrie.

Après cette remarque, j'aurai une question. La comptabilité nationale est une chose extraordinairement complexe et en partie abstraite. Il me semble qu'au début des années soixante, on a modifié certaines règles de la comptabilité nationale de façon à donner davantage de poids aux services. Est-ce que l'inclusion des services, y compris les services non-marchands, étant donné leur poids par rapport à celui qu'ils ont dans d'autres pays, et étant donnée leur efficacité pour le moins variable selon qu'il s'agit de services publics ou privés, ne contribuerait pas à surévaluer notre PIB, ce qui ferait que nous sommes en fait plus pauvres que nous le pensons ?

Réponse de Bertrand Collomb : Je vais m'employer à chercher des éléments de réponse, mais je ne peux provisoirement que plaider l'incompétence.

*
* *